

# Bilan financier Picasoft A18



picasoft

9 janvier 2019

## 1 Introduction

Le présent bilan rend compte de la situation financière de l'association loi 1901 Picasoft pour l'exercice courant du 21 juin 2018, date de l'entrée en fonction du bureau actuel, à ce jour, 9 janvier 2019, date de l'assemblée générale de fin de semestre.

## 2 Résultat de l'exercice

### 2.1 Dépenses

Intitulé	Montant
Facture Polar P18	5,40 €
Frais pour la tenue du compte au Crédit Coopératif	51,10 €
Remboursement déplacement conférencier	30,80 €
Remboursement permanenciers UTCéenne	32,50 €
Dons à d'autres associations	10,00 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>129,80 €</b>

Le forfait que nous avons auprès du Crédit Coopératif nous coûte chaque mois 7,30 €, or le mandat du semestre d'automne dure 7 mois, ce qui nous fait un total de 51,10 €.

Ce semestre, nous n'avons organisé qu'une conférence et pas deux comme nous avions pu le faire le semestre précédent. Nous avons préféré nous concentrer sur des ateliers, qui nous coûtent moins puisqu'il n'y a pas à défrayer les étudiant-es qui les prennent en charge. Ce poste de dépense a donc été moins important que prévu et nous avons de l'avance pour inviter des intervenant-es extérieur-es en P19. D'ailleurs, nous avons déjà une conférence sur la monnaie libre de prévue pour le vendredi 15 mars 2019, suivie d'un atelier sur le même thème le samedi 16.

Aussi, nous n'avons finalement pas pu assurer les interventions dans des lycées hors de Compiègne que nous prévoyions de donner en début de semestre dans le cadre de la Fête de la Science. Cela nous a fait une autre dépense en moins par rapport à notre budget prévisionnel, même si celle-ci aurait pu être remboursée par la FDS.

Certain-es de nos membres ont tenu une permanence au bar du PSEC lors de l'UTCéenne, rapportant 191,86 € à l'association (voir la section 2.2). Parce que le temps qu'ils et elles nous ont donné était du temps en moins pour elles et eux sur leur soirée, nous avons décidé de leur rembourser une partie de leur place, au prorata du temps passé sur le stand.

Enfin, lors de notre passage au Paris Open Source Summit (voir section 2.2) nous n'avons pas vendu uniquement nos goodies mais aussi ceux de la Quadrature du Net et de Nos Oignons. Nous avons donc tenu à faire à chacune un don de 5 € pour compenser l'impression des affiches qu'elles nous avaient données pour l'occasion.

## 2.2 Recettes

Intitulé	Montant
Cotisations des membres physiques	18,00 €
Dons des membres	164,00 €
Recettes bar UTCénne	191,86 €
Vente de goodies et dons au POSS	26,50 €
Location de VPS pour la TX Peertube	100,68 €
Subventions du BDE-UTC	500,00 €
Adhésion de soutien du laboratoire COSTECH	1 000,00 €
<b>Total des recettes</b>	<b>2 001,04 €</b>

Nous avons reçu beaucoup de dons ce semestre, conséquence plus ou moins directe de l'ouverture de notre compte en banque : nos membres qui ne sont plus à Compiègne et qui peuvent désormais nous faire des virements sont aussi ceux qui ont des revenus stables.

Nous avons aussi eu l'occasion de faire quelques recettes lors d'événements particuliers : au cours de l'UTCénne, comme annoncé dans la section 2.1, mais aussi au Paris Open Source Summit, où nous avons reçu des dons et vendu des stickers ou bien des goodies d'autres associations (idem).

Dans le cadre de la TX sur Peertube, que Picasoft co-encadrait, les étudiant-es ont eu besoin d'un VPS. L'un de nos membres l'a réglé au nom de Picasoft. Cela étant, puisqu'il s'agissait d'une activité pédagogique, c'était à l'UTC de prendre en charge les frais associés et UTeam nous a remboursé la location du serveur. Ce membre ne souhaitait malgré tout pas être remboursé et n'est pas en mesure de nous fournir une facture.

Nous avons aussi touché ce semestre les 1 000 € de l'adhésion de COSTECH pour l'année 2018-2019 (voir le bilan du semestre P18).

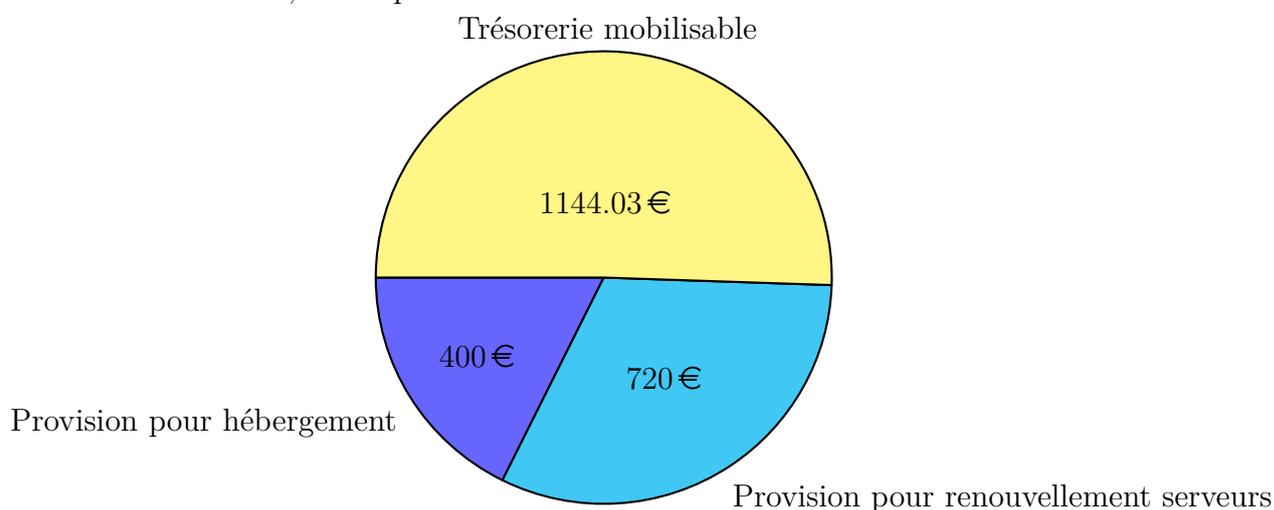
Enfin, nous avons demandé pour la première fois des subventions au BDE-UTC, auquel nous sommes fédéré-es. Nous les avons reçues intégralement.

## 2.3 Commentaire

La balance pour le semestre est de 1 871,24 €. Comme lors des semestres précédents, des dépenses ont été réalisées au Polar, qui nous seront facturées au début du prochain exercice. Celle-ci ne devrait pas dépasser 10 €. Aussi, nous avons imprimé des stickers au FabLab qui nous ont coûté environ 21 € mais nous n'avons pas encore reçu de facture et ce sera au prochain bureau de la régler.

### 3 Situation patrimoniale

Le résultat de l'exercice précédent était de 392,79 €. Le solde de l'association s'élève donc désormais à 2 264,03 € répartis comme suit.



#### 3.1 Comptes en banque

Le compte courant que nous avons auprès du Crédit Coopératif compte 1 955,03 €. L'association ne possède aucun autre compte ni livret d'épargne.

#### 3.2 Caisse

À la date du 9 janvier 2019, la caisse de l'association compte 309,00 € en liquide.

### 4 Situation future

#### 4.1 Besoins futurs de l'association

Nous restons sur nos estimations précédentes des besoins de l'association d'un peu moins de 1 000 € par semestre en comptant les frais de banque (45 €), de communication (20 €), d'organisation de conférences (100 €) et de fourniture de services (820 € jusqu'en 2020, où l'on recalculera les provisions pour les prochains serveurs).

Nous sommes très largement bénéficiaires ce semestre avec un bilan de plus de 1 500 € à la fin de l'exercice et 1 144,03 € de trésorerie mobilisable, soit suffisamment pour couvrir les besoins de P19. Cela est lié au fait que les adhésions de soutien se font annuellement et que nous avons touché 1 000 € d'un coup de la part de COSTECH au lieu de 500 € ce semestre et 500 € en P19.

Le prochain bureau devra renouveler la réflexion de Picasoft sur les subventions qu'elle demande au BDE-UTC ou qu'elle pourrait demander au FSDIE.

## **4.2 Ouverture d'un livret d'épargne et amortissement du matériel**

Le chantier de l'ouverture d'un livret d'épargne est toujours en cours et devra être pris en charge par le prochain bureau. Celui-ci pourra être approvisionné correctement, nous sommes en bonne voie pour pouvoir renouveler nos serveurs fin 2020.

## **4.3 Que faire de la caisse ?**

Depuis l'ouverture de notre compte en banque, nous réglons toutes nos factures par chèque ou virement pour une meilleure traçabilité. Nous avons donc une importante quantité liquide qui dort dans la caisse et qu'il faudrait sans doute déposer pour pouvoir l'utiliser.